

# LÉVIS INFOS



## Inter-villages 2010 Lévis à l'honneur



L'équipe de Lévis St Nom a brillamment remporté l'Inter-villages du Mesnil Saint Denis

## Le 18 Septembre : Fête de l'Automne

Sur le terre-plein face à la salle polyvalente  
 9.00 h – 14.00 h Marché fermier  
 9.00 h – 18.00 h Vide greniers  
 9.00 h – 18.00 h Buvette et grignotage à la Petite Croque  
 10.00 h – 16.00 h Pétanque  
 10.00 h – 18.00 h Jeux pour tous, enfants et adultes, structures gonflables,  
 15.30 h Photo souvenir  
 16.00 h Départ de la Ronde de Lévis  
 Dans la salle polyvalente  
 19.30 h Apéritif offert par votre comité des fêtes  
 20.00 h Evasion vers le soleil : Dîner (\*)  
 avec la participation d'un magicien  
 Démonstration et initiation aux danses Latino  
 • (\*) participation de 13 euros pour le repas et vins rouge ou rosé au prix de 5 euros la bouteille  
 • Dernier délai pour les inscriptions : 11 septembre 2010 (dans la limite des places disponibles)  
 infos@levisenfete.fr - www.levisenfete.fr

Au revoir Michel

C'est en tant que Maire que je salue le départ en retraite de Michel Lalande, mais aussi naturellement en tant qu'ancienne élève que j'exprime toute ma gratitude, toute ma reconnaissance pour son engagement au service de notre école.

Michel est arrivé à l'école de Lévis-Saint-Nom en 1976 pour 2 ans. Il y reviendra dès 1979 pour ne plus jamais la quitter. Le charme avait opéré.

Durant ces 33 ans à Lévis Saint Nom, Michel a occupé des fonctions d'enseignant puis à partir de 1992 d'enseignant et de Directeur.

Il été acteur et témoin d'une longue page d'histoire.

- Michel a vu défilé nombre d'enseignants. On se souvient des départs pas si lointains de Mesdames Daoudal, Guillaud et Pluvy, qui toutes trois, avaient également passé plus de 20 ans dans notre école. On se souvient aussi de Mesdames Vernier, Bugeaud, Roy, Douce pour les plus anciens,

- Michel a vu notre école croître, changer de nom, passant d'Ecole d'Yvette à Ecole des Sources,

- Michel a formé plus de 800 jeunes lévisiens, dont plusieurs sont d'ailleurs aujourd'hui eux-mêmes parents d'enfants scolarisés à l'Ecole des Sources. La roue tourne, le temps passe...

Avec son départ, c'est véritablement une page de l'histoire de notre école qui se tourne, une figure de la classe de CM2 qui nous quitte, un enseignant talentueux, doté de qualités humaines rares, fidèle aux valeurs de la République.

Ces qualités, l'Etat les a reconnues, en le décorant, l'année dernière, des Palmes Académiques. Cette reconnaissance particulière du Pays, couronnant plus de 30 ans de dévouement et d'engagement au service de l'éducation, de la formation et de l'ouverture d'esprit de nos enfants, si importante dans notre société moderne, a fait honneur à notre école et notre village.

Reconnaissance de l'Etat, certes, mais quelle plus belle reconnaissance pour un enseignant, que celle des enfants. Au-delà de ses remarquables qualités professionnelles, ses qualités humaines font qu'il laissera, j'en suis certaine, une trace indélébile dans la mémoire de générations entières d'écoliers.

Je me souviendrai toujours de nos après-midi de hand ball sur le terrain d'évolution, des compétitions de water polo avec les Essarts-le-Roi, de la vente des croissants le dimanche matin, je me souviendrai évidemment toujours du voyage en péniche, comme mes prédécesseurs se souviendront toujours de leur voyage en Camargue ; plus largement, cette année de CM2 restera pour toujours une très belle année, une très riche année.

Encore un très grand merci, en mon nom et au nom de la commune, bon vent, et surtout bonne retraite auprès des tiens.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très agréable été.



\_\_\_\_\_  
 Votre Maire, Anne GRIGNON



## Le lévisien du mois :

**Nicolas Lecoq, 19 ans, habitant de Lévis depuis toujours !**

Vous venez de remporter la coupe européenne Georges Baptiste, pouvez-vous nous dire ce qu'est cette compétition ?

Elle porte le nom d'un grand maître d'hôtel, il s'agit d'un concours de service en salle. Cette année, il y avait 8 compétiteurs de nationalité différente. L'épreuve s'est déroulée, le 1er mai, à l'école hôtelière de Varsovie en Pologne. J'ai encore un peu de mal à réaliser ce qui

(suite en page 2)



## Les travaux Printemps /Automne

### Sécurité et signalisation

Comme vous l'avez sans doute constaté, la signalisation a changé sur la rue du Prieuré avec la pose d'un panneau «interdit sauf riverains» .

- A Girouard, un plateau ralentisseur sera réalisé à l'entrée ouest du hameau afin de ralentir la vitesse des automobilistes dans le hameau. La signalisation et les aménagements de la place de la Mairie seront aussi modifiés de sorte de ralentir les véhicules venant de la route de Dampierre, de la route de la Recette et de la route de Girouard.

- Des travaux de voirie se dérouleront aussi route d'Yvette afin de garantir la qualité de notre voirie communale.

L'enfouissement des réseaux route de Maison Blanche du haut de la cavée au croisement avec la rue de la Gripière démarreront en septembre.

- Le SIRYAE va réaliser enfin des travaux de remplacement de canalisation d'eau potable route des Charmes et dans la cavée d'Yvette.

- La municipalité s'emploiera à ce que ces travaux génèrent le moins de nuisances possible. Toutes les informations pratiques vous seront données sur le site internet de la commune.

### Les travaux en cours

à l'école et à la salle des fêtes de Girouard se poursuivent pendant l'été. (voir photos)



## Le Pédibus

Le Pédibus a un an ou presque. Vous l'avez certainement vu passer devant

chez vous ou arriver à l'école. Il a fonctionné d'octobre à juin, tous les jours et par tous les temps.

23 enfants l'ont emprunté quotidiennement, encadrés par 17 parents à tour de rôle. Chacun y a participé avec sérieux et bonne humeur, un grand merci à tous.

Pour la rentrée prochaine afin de pouvoir débiter le pédibus le plus tôt possible, vous pouvez nous adresser votre inscription dès à présent en téléchargeant le formulaire sur le site de la mairie.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Anne Bergantz (anne.bergantz@wanadoo.fr) .

Alors en Septembre, Marchons ensemble vers l'école !

## le lévissien du mois (suite)

m'arrive.

### Quelles sont les épreuves ?

Elles se déroulent sur une journée avec 8 épreuves « pratiques » de 15 minutes chacune comme par exemple la prise de commande d'après une carte que l'on découvre, la découpe d'un poisson ou la confection d'un cocktail et d'une épreuve écrite de 30 minutes sur les techniques de restauration, la connaissance des vins entre autres.

### Comment se prépare-t-on à une telle journée ?

J'avais déjà participé à des sélections : en 2008, j'étais arrivé second au niveau régional et c'est en 2009 que j'ai remporté la finale nationale. Pour cette coupe européenne, mon

professeur, Olivier Penent de l'école Tecomah, m'a coaché durant toute ma préparation. Je me suis entraîné presque comme un sportif ; il m'a même fait suivre des cours de tir à la carabine pour aider à la concentration. D'ailleurs, les exercices de respiration m'ont aidé à combattre le stress.

### Travailler dans la restauration, était-ce une vocation de longue date ?

Je suis presque arrivé à l'école Tecomah par hasard, enfin pas tout à fait mais ce n'était pas une idée fixe. A la fin de la troisième, j'ai visité plusieurs écoles d'apprentissage et c'est la seule à qui j'ai envoyé un dossier. Mon frère (actuellement cuisinier au Meurice à Paris) était dans cette école dans la filière « cuisinier », mais moi

j'étais plus attiré par le côté relationnel du service en salle.

J'ai donc réussi mon BEP en alternance à l'auberge de la Brunoise à Dampierre et cette année je passe mon Brevet professionnel tout en travaillant au restaurant Louis II de l'hôtel La Tremoille à Paris. La clientèle internationale de cet établissement m'a permis une meilleure maîtrise de l'anglais.

### Pour toi, être un bon responsable de salle, c'est quoi ?

Quand on veut le faire bien, c'est un métier très exigeant : on doit avoir des connaissances en vins et en fromages, savoir faire des découpages ou des flambages et quand on s'approche du client, j'ai vraiment le

sentiment de rentrer en scène. C'est un métier très complémentaire avec celui du cuisinier, notre but à tous est la satisfaction du client.

### Quels sont tes projets après l'obtention de ton brevet ?

Comme je veux savoir ce qui se passe en cuisine, je vais passer un CAP cuisinier, dans l'objectif de m'aider à mieux faire mon métier de maître d'hôtel plus tard. Moi qui n'aimais pas trop l'école quand j'étais jeune, finalement j'en redemande. Ensuite je souhaiterais vraiment partir un an en Angleterre pour être bilingue.

Félicitations à Nicolas pour son parcours. Nul doute que ce Lévisien ira loin !

## Résumé des réunions du conseil municipal

### Conseil municipal du 27 mai 2010

#### Décision modificative

La décision budgétaire modificative n°1 est adoptée.

#### Jury d'assises - Année 2011

Un tirage au sort est effectué pour la liste préparatoire des jurés d'assises.

#### Fête de l'école

Les termes de la convention relative à l'organisation de la fête de l'école qui

aura lieu le 26 juin, entre la commune, le directeur de l'école des Sources et le Président de l'association « La Récré », sont approuvés.

#### Station d'épuration du Siasy

Le conseil prend acte du compte-rendu d'exploitation de la station d'épuration du SIASY de l'année 2009.

#### Décisions prises par le maire

Contrat de vérification périodique annuelle des installations électriques, moyens de

secours, d'alarme et protection incendie des bâtiments communaux, des aires de jeux et leurs équipements confié à Quali-consult Exploitation.

Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la voirie, confiée au Cabinet Cecos.

Contrat pour la capture, le ramassage, le transport des animaux errants ou décédés sur la voie publique et l'exploitation de la fourrière conclu avec la SACPA.

#### Questions diverses

Madame le Maire présente les projets d'aménagement et de sécurisation voirie route d'Yvette, de Girouard, de la Recette et Place Yvon Esnault réalisés par le bureau d'étude et intégrant les contraintes techniques liées à la configuration des zones traitées.

Présentations des prochaines dates de manifestations aux membres du conseil.



## Lévis raconté par Clémence Ribault ou l'hommage des anciens élèves à leur instituteur, Michel Lalande



.....  
Vous souvenez-vous tous du nom de l'instituteur de vos 10 ans ? Pas forcément avouez-le, et cela n'aurait rien d'inquiétant. Mais nous, anciens de l'école des Sources (qui restera école d'Yvette dans nos cœurs) répondrions tous par l'affirmative. 10 ans, 20 ans ou 25 ans plus tard, cette année de CM2 reste gravée tant elle a marqué nos esprits. Une animatrice de télévision, une psychomotricienne, une journaliste, un entrepreneur, une acheteuse, une commerciale, une fabricante de bijoux, une architecte... La liste est non exhaustive, mais chacune de ces carrières porte la marque Lalande quelque part.

L'un retiendra le sens de l'organisation avec les devoirs d'une semaine à l'autre, une autre la confrontation au public grâce aux émois d'une première expérience théâtrale, celle-ci une connaissance quasi parfaite de la langue française à travers quelques punitions collectives à la mode Bescherelle. Même si Mr Bescherelle se retournait parfois dans sa tombe au son de « donne-moi le » ou « dis-moi le »...



Mais surtout, les plus anciens n'auront qu'un mot à la bouche, qu'un souvenir d'écolier qui surclasse tous les autres, qu'une aventure extraordinaire : la péniche.

Et avant le séjour, un apprentissage essentiel également, celui que tout se mérite, que seul le travail permet d'obtenir ce que l'on désire. Car tout,

même le plus futile, était source d'enseignement. Il faut avoir vécu les matins dans le froid d'hiver, à se répartir dans les coffres des Espace toutes neuves pour la distribution dominicale des fameux croissants de monsieur Pitavy. Au programme de cette instruction beurrée : mathématiques, logistique et autres notions en « ique » qu'il a su rendre digestes. En outre, quelques principes économiques nous furent habilement inculqués : il ne s'agissait pas seulement de déposer à la chaîne des viennoiseries aux portails pour le petit-déjeuner des villageois, mais bien d'une véritable petite entreprise qui ne connaissait pas la crise. Elus démocratiquement, président, trésorier, secrétaire, remplissaient avec fierté leurs tâches et surveillaient le bon fonctionnement des prises de commandes et des rentrées d'argent, essentielles pour le financement du voyage.



Tout se mérite, même le tutoiement du maître obtenu tel un sésame après avoir partagé une semaine au fil du canal du Midi.

Ah le canal du Midi, on le connaissait par cœur avant d'en avoir aperçu les premiers platanes. La grande histoire des Cathares (et des ribauds, parenthèse qui m'a étrangement plus marquée que d'autres), Pierre-Paul Riquet, les vignes et le phylloxéra, les chansons du sétois Georges Brassens, ce Languedoc qui t'es si cher nous a permis d'ouvrir nos esprits en dehors du programme officiellement imposé par l'académie.

Quant au voyage, même lointain il est resté gravé dans nos mémoires.

.....

Au retour du voyage, place à la préparation de la fête de l'école, autre événement majeur de l'année. Première expérience théâtrale pour beaucoup d'élèves ..... , celle-ci était surtout le fruit de longues heures de travail. ...., parvenir à un résultat proche de la perfection pour des débutants de 10 ans relève de la prouesse. Il en fallait des cris et des coups de sang, mais pour quel résultat ! Celui

de la fierté dans les yeux des parents, et celui de la satisfaction tant recherchée dans ceux du maître. 10 mois d'enseignements aussi variés que précieux qui ont fait de cette année un souvenir inoubliable, pour lequel il n'existera jamais assez de mercis.

**Michel, au nom de tous les élèves qui ont foulé les bancs de ta classe, de tous ceux à qui tu as ouvert l'esprit et préparé pour la difficile entrée au collège et dans l'adolescence, profite bien de ta retraite. Mais surtout ne nous oublies pas, car nous ne t'oublierons jamais.**

### La Récré

La fête de l'école a battu des records cette année: nous n'avons jamais été aussi nombreux à festoyer ensemble tout au long de la journée! Une journée placée sous le signe de l'au revoir à Michel Lalande, qui prend sa retraite après plus de trente ans à l'école de Lévis. De nombreux anciens élèves avaient fait le déplacement, et le texte qu'ils lui ont lu était très émouvant. Michel a pu également admirer et déguster une immense péniche en choux à la crème, chanter avec tout le monde quelques chansons qui lui étaient dédiées, ou encore accepter quelques modestes cadeaux de la part des parents, de La Récré, et de la Mairie.



Ce fut donc une belle journée, émouvante et festive. La Récré remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce succès, en particulier les employés municipaux, les élus, et les très nombreux bénévoles de l'association sans qui cette fête, qui suppose une logistique importante, ne serait pas possible.



## Agenda

### Aout

**Mercredi 18 au 5 septembre** : Tournoi de tennis (TCL)

**Jeu 19** : Goûter (Jeunes d'Autrefois)

### Septembre

**Dimanche 5** : Finale du tournoi de tennis (TCL)

**Samedi 11** : Forum des Associations

**Jeu 16** : Goûter (Jeunes d'Autrefois)

**Samedi 18** : Fête de l'Automne (Comité des Fêtes)

**Samedi 18** : 3ème Ronde de Lévis (Comité des Fêtes)

**Samedi 18 et Dimanche 19** : Journées du Patrimoine

### Octobre

Au théâtre à Lévis avec « Toc-Toc » de Laurent Baffie interprétée par la troupe « TBL », salle Polyvalente d'Yvette :

**Vendredi 8, 15 et 22** : 21 heures,

**Samedi 9, 16 et 23** : 21 heures,

**Dimanche 10 et 17** : 15 heures,

### Novembre

**Samedi 27** : concert de la Sainte Cécile (Harmonie municipale)

## Allocation de rentrée scolaire

Si vous êtes déjà allocataire de la CAF, vous n'avez pas de démarche à effectuer, vous devez simplement avoir déclaré vos revenus 2007. Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF, vous devez remplir un dossier que vous pouvez télécharger et imprimer sur le site [www.caf.fr/wps/portal/](http://www.caf.fr/wps/portal/)

[caf.fr/wps/portal/](http://www.caf.fr/wps/portal/)

L'allocation de rentrée scolaire vous est versée automatiquement fin août pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. Pour ceux âgés de 16 à 18 ans, le versement intervient dès que vous aurez renvoyé la déclaration de situation justifiant de leur scolarité ou de leur apprentissage.

## Canicule

Vous résidez à Lévis, vous avez 65 ans et plus, vous avez plus de 60 ans et avez été reconnu inapte au travail, vous êtes un adulte handicapé, vous avez alors la possibilité de vous faire recenser en mairie. Vous serez alors inscrit sur un registre qui permettra aux services sociaux et sanitaires d'intervenir en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (canicule ...).

Cette démarche d'inscription est facultative. Inscrite au registre, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des renseignements qui vous concerne. Pour toute précisions quant aux modalités précises d'inscription appelez la mairie au 01 34 61 82 05.

Pour information, dans le cadre du plan national canicule 2010, un premier ni-

veau de «veille saisonnière» est activé depuis le 1er juin. Il se prolongera jusqu'au 31 août avec en particulier la mise en service d'une plate-forme téléphonique au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe). Un second niveau de «mise en garde et actions» pourrait être déclenché par les préfets de département concernés si les conditions météorologiques l'exigeaient. Un troisième niveau de «mobilisation maximale», en cas de circonstances aggravantes, sera déclenché sur instruction du Premier ministre.

A noter que les numéros d'urgence à connaître sont les suivants :

le **15** (Samu),

le **18** (Pompiers),

le **112** (numéro d'urgence unique européenne).

## Vacances = Vigilance

Les gendarmes de Chevreuse vous rappellent à la vigilance en cette période de vacance estivale. Outre l'Opération Tranquillité Vacances, c'est avec la participation de chacun que nous pouvons lutter contre les atteintes faites aux biens et aux personnes. Il n'est plus à démontrer qu'une alerte rapide donnée aux gendarmes permet d'appréhender les individus en flagrant délit. Les bons gestes :

- Informer vos voisins de votre départ.
- Ne pas laisser le courrier s'entasser dans la boîte.
- Appeler la gendarmerie au **17** en cas

d'individus suspects ( noter une immatriculation est un plus).

- Nous signaler tous démarcheurs (démousseurs, élagueurs, vendeurs en tout genre...).

Enfin, la gendarmerie souhaiterait mettre en place un système d'information (appels à témoins, cambriolages...) de la population. Une réflexion quant aux modalités est en cours. Nous reviendrons vers vous dans un prochain Lévis Info..

Gendarmes Semsin Nathalie et Freslon Arnaud - BTA Chevreuse.

Tél. : **01.30.52.15.48**

## Vos petites annonces

### Offre d'emploi

Le Centre de Loisirs recherche animateurs/animatrices pour la rentrée 2010/2011, avec ou sans BAFA, disponible de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h, pour un remplacement d'octobre à décembre inclus, et pour l'année scolaire.

## Attention ! changement des horaires d'ouverture au public de la mairie pendant l'été

Fermée tous les après-midi pendant les vacances scolaires du 3 juillet au 1er septembre inclus

Fermée les samedis du 3 juillet au 28 août inclus



## Le coin du jardinier

Le jardin est un bon endroit pour oublier les soucis de la vie quotidienne. Comme il est agréable de profiter des belles journées d'été et des douces soirées dans son jardin. Mais si vous avez un peu de courage, vous pourriez aussi réaliser quelques travaux comme :

- Le semis des bisannuelles, pavots, giroflées, digitales, delphiniums, myosotis, pensées, campanules. Ces plantes après un repiquage éventuel en septembre seront du plus bel effet dans votre jardin au printemps prochain.

- Vous pourriez également semer quelques vivaces comme les ancolies ou les roses trémières. Celles-ci fleuriront encore plus tard l'année prochaine. N'oublions pas que le jardinage est en permanence une anticipation sur le futur.

- Avec un avantage immédiat, vous pratiquerez le binage destiné à briser la croûte de terre et le sarclage qui a pour but d'éliminer les mauvaises herbes. Deux opérations en une, en effet cette croûte protège les sols contre un dessèchement intensif par capillarité et briser cette partie superficielle apporte une économie d'eau conséquente.

- Pailler les massifs est aussi une bonne opportunité pour conserver l'humidité aux pieds des plantes et limiter aussi les repousses de mauvaises herbes.

- Enlever les fleurs fanées des rosiers ou autres plantes à fleurs vous permettra d'obtenir une nouvelle floraison belle et abondante.

- Par précaution, fixer les dahlias, les glaïeuls ou roses trémières qui craignent plus particulièrement les rafales de vent et palisser les plantes grimpantes.

- Pour le gazon, il est nécessaire d'espacer les tontes en gardant une hauteur suffisante afin qu'il conserve sa fraîcheur. Eliminer les racines avec un outil tranchant des plantes non détruites par la tondeuse, comme le plantain, la renoué et le pissenlit

- Il faut arroser les plantes et les fleurs surtout en cas de fortes chaleurs. Il est préférable d'arroser le soir pour éviter les écarts de température entre l'eau et la plante. Les végétaux auront alors une nuit entière pour profiter de la fraîcheur.

A l'intérieur de la maison, faire attention à la chaleur ! Arroser régulièrement, brumiser les plantes qui apprécient l'humidité comme les orchidées, et protéger le vitrage des vérandas exposées au soleil pour éviter une chaleur excessive (rideau par exemple).

Bon été à tous.

Daniel

**18 septembre 2010**

**La fête de l'Automne**

*Sur la terre plus facile à la salle polyvalente*

9:00 h - 11:00 h	Marché fermier
9:00 h - 11:00 h	Vide grenier
10:00 h - 11:00 h	Marchés et programmes à la Petite Chapelle
10:00 h - 11:00 h	Ateliers
10:00 h - 11:00 h	Soirée pour tous, enfants et adultes, animations gratuites
11:30 h	Offre concert
14:00 h	Départ de la Marche de Lévis
	<b>Dans la salle polyvalente</b>
19:30 h	Apéritif offert par votre comité des fêtes
20:00 h	Concert avec le orchestre "Blues" (*) avec la participation d'un magicien table en salle, démonstration et initiation au 21ème siècle Lutter

(\*) participation de 12 euros pour le repas et une entrée normal au prix de 5 euros la bouteille

\* Concert offert pour les membres de 18 septembre 2010 à la fin de la soirée des plus de 12 ans

infos@levis-saint-nom.fr - www.levis-saint-nom.fr

## Etat civil

### Naissances

Tissier Tom, le 29/06/2010

### Mariages

Monsieur Prelle Eric et Mme Hermant Dominique le 19/06/2010

### Décès

Madame Weis Jeanne épouse Milleville le 25/05/2010

Madame Dhellemme Camille, veuve Becque le 6/06/2010

## Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : [www.levis-saint-nom.fr](http://www.levis-saint-nom.fr)

E-mail : [levis.mairie@wanadoo.fr](mailto:levis.mairie@wanadoo.fr)

## Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)





**Ce vendredi 11 juin, le programme était le suivant :**

Le matin, visite du siège et de la distillerie du Grand Marnier à Neauphle le Château avant leur déménagement prochain dans les Charentes et, l'après midi, celle du parc du Château de Groussay à Montfort l'Amaury.

La très forte pluie de la veille avait provoqué quelques inondations dans la distillerie mais le précieux liquide a été préservé. La fabrication de ce digestif, aussi utilisé en cuisine, nous a été très bien expliquée : peaux d'oranges amères séchées, cognac etc...

Nous avons pu admirer ensuite les énormes foudres de chêne de centaines d'hectolitres de liqueur qui seront mises en bouteilles et exportées dans 120 pays. Une dégustation a clos la visite et nous a mis en appétit.

Coco nous a accueillis avec son entrain habituel et fort bien restaurés en plein air sur la terrasse de son restaurant des Bréviaires.

Il nous a fallu quitter la table pour rejoindre le château de Groussay entouré d'un superbe parc. Ce fut la propriété de Charles de Bestéguy, mexicain très fortuné. Nous avons fait une grande promenade (digestive) dans le parc qui recèle de superbes fabriques récemment restaurées (odéon, pont, tente tartare...)

Le soleil revenu nous a fait nous attarder dans cet environnement charmant où nous avions la sensation d'être (un peu) les propriétaires car il n'y avait que nous dans le parc.

Le jour choisi était exceptionnellement un vendredi, la visite du matin n'étant possible qu'un jour de semaine.

Ce jour là, le ciel était vraiment avec nous car, le samedi, la pluie était de retour.



**Jeunes d'Autrefois**

Le Jeudi 20 Mai dernier, Le Club des Jeunes d'Autrefois s'est déplacé à l'Abbaye cistercienne de Fontaine Guerard, dans l'Eure. Après un bon déjeuner à Lyons-La-Forêt, tous nos Amis ont fait l'excursion et la visite du Château de Gisors, cela sous un soleil radieux. Nous signalons que, contrairement à la légende, nous n'avons pas retrouvé le trésor des Templiers caché paraît-il à Gisors.

Le Jeudi 17 Juin, après-midi loto, ce fût pour tous les adhérents l'occasion de tenter la chance dans ce jeu de hasard, agrémenté d'un bon goûter. Notre voyage à Meribel, avec une incursion en Italie, aura lieu du 12 au 19 Septembre 2010.

Nous vous rappelons que le Club est ouvert à tous les retraités, aux préretraités, ainsi qu'à leurs conjoints.

Le Président, André Civel.



**Comment recevoir des chaînes de télévision par la TNT ?**

Il y a deux modes principaux de réception :  
Par hertzien (par le « râteau » traditionnel) :

Sans changement de téléviseur pour un modèle de dernière génération il faut acheter un démodulateur « terrestre ». Connecter l'arrivée du câble d'antenne (branché actuellement sur votre téléviseur) et le relier à votre téléviseur par l'intermédiaire d'un câble « péritel » (câble avec 2 grosses prises à chaque bout). Ensuite, régler le téléviseur sur « AV » (entrée audio visuelle). La sélection des chaînes se fait désormais sur le démodulateur et non plus sur la télévision. Si vous désirez enregistrer une chaîne et en regarder une autre, utiliser un autre démodulateur qui sera branché en sortie du 1er démodulateur (sortie antenne) et connecté à votre magnétoscope par un câble « péritel ».

**Attention !** Si vous recevez difficilement la télévision actuellement (présence d'arbres, de constructions nouvelles, etc...), il y a de forts risques de ne pas recevoir du tout la TNT Terrestre et d'être obligé de passer par satellite. Mais avant d'engager des frais, faites vous prêter un démodulateur « terrestre » pour faire un essai.

Par satellite : Si vous recevez déjà les 6 chaînes françaises, et uniquement ces 6 chaînes, par satellite, remplacer votre démodulateur actuel (démodulateur analogique) par un démodulateur numérique norme FRANSAT.

Vous recevrez les 18 chaînes de la TNT + les 4 chaînes en HD (Haute Définition) + toutes les chaînes régionales.

Si vous gardez votre ancien démodulateur analogique et le branchez à la sortie du démodulateur numérique d'un côté et sur votre magnétoscope de l'autre, vous pourrez regarder une chaîne de la TNT et enregistrer une autre chaîne parmi les 6 « anciennes » (ou le brancher sur un autre téléviseur) tant que les chaînes analogiques seront disponibles sur le satellite.

Si vous êtes obligé de passer du « terrestre » au « satellite », vous devrez acquérir un ensemble de réception composé d'une antenne parabolique (minimum 80 cm de diamètre), d'une tête de réception, d'un câble de liaison de préférence spécial satellite et d'un démodulateur satellite.



**Le tournoi interne s'est achevé dimanche 27 juin, sous un soleil de plomb, et dans la bonne humeur.**

Le matin était consacré au tournoi des enfants. En 7/8 ans, Fabio Olivier a remporté la coupe, en battant Luca Hébert (2ème) et Ylan Teissier (3 ème). En 10/11 ans, Rémi Dupuis a battu Pierre Accaoui en finale, Enzo Chegai et Alexis Alain terminant 3 ème et 4 ème.

L'après midi, en sénior dames, comme l'an dernier, Stéphanie Flandin a battu Manuela Le Borgne, et chez les hommes, Jean-Baptiste Lahilaire a battu Olivier Teissier.

Les compétitions départementales séniors dames et messieurs se sont terminées début juin. L'équipe 1 femmes (Manuela Le Borgne, Stéphanie Flandin, Caroline Magné, Michèle Dormois, Martine Courgenouil, Coralie Charrier) a terminé 1ère de sa poule et invaincue et monte en 4 ème division. L'équipe 1, hommes, est passée tout près de la montée en division supérieure. Les équipes 2 hommes et femmes ont été valeureuses...



**Une fin d'année animée !**

Ce dernier trimestre l'association F2L a proposé, successivement, 3 soirées théâtre, un opéra, suivis des prestations de musique et de danse des élèves de l'association.

- **Fin mai, la « Comédie Lévisienne » a joué :** « Scènes de vie » de Sacha Guitry. Grands et petits étaient nombreux au rendez-vous et nous espérons que nous vous avons apporté un bon moment de divertissement. Les acteurs, quant à eux, ont pris un grand plaisir à jouer devant vous. Si vous avez envie de vous produire sur les planches ou si vous souhaitez des renseignements sur la troupe, vous pouvez contacter Martine au 06 0 7 24 93 66. **Les répétitions ont lieu tous les mercredis soir de 21 heures à 23 heures.**

**Le 12 juin, c'est le Petit Atelier Lyrique** qui vous a proposé un opéra d'Offenbach : le voyage dans la lune. La troupe était accompagnée de l'Orchestre Symphonique de Villebon composé d'une trentaine de musiciens. Les décors, les costumes, les dialogues et la musique ont fait de ce spectacle un ensemble très riche et non dénué d'humour, apprécié des petits et des grands.



**Puis, au mois de juin,** ce sont les musiciens et danseurs de l'association qui ont pu exprimer leur talent à travers 2 manifestations : **les auditions musicales (piano et guitare) qui ont eu lieu le 13 et le spectacle des duos (danse et musique) le 20.** La participation de parents pour les costumes, la régie, le maquillage a été précieuse. Nous souhaitons les en remercier à nouveau. Merci également aux professeurs pour le travail accompli toute l'année. Pour vous inscrire aux cours de musique ou de danse, la fiche d'inscription est sur le site de la mairie rubrique « Loisirs et sports » / « Associations culturelles... » / F2L.

Nous proposons également un cours de stretching le jeudi soir et deux nouvelles activités pour la rentrée (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) :

- une activité Hip Hop pour les 15 ans et plus, le jeudi soir de 18h à 19 h 30 ou un peu plus tard le vendredi soir.
- une activité Dessin/aquarelle organisée en 2 ateliers, atelier adultes/ados (2 heures le samedi matin ou en soirée la semaine), atelier enfants de 8 à 12 ans (1 heure 30 le samedi matin).



**N'oubliez pas :**

- Que vous, vos amis, votre famille pouvez jouer l'été moyennant une cotisation demi-saison (adulte : 65 €, enfant : 36 €)

- Que le tournoi open démarre le 18 Août et que vous pouvez vous inscrire auprès de Sylvie Chardon, juge-arbitre : scharдон@orange.fr ou 06 85 33 96 25.

Pour nous rejoindre : Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99) ou Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47) <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>

**Rendez-vous au forum des associations samedi 11 septembre**

Lévis-Saint-Nom commune du Parc





## L'école prépare sa rentrée

### Vacances d'été

Les dates de vacances d'été 2010 sont fixées du **vendredi 2 juillet au jeudi 2 septembre**. Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin du jour indiqué.

### l'école des Sources

La rentrée aura lieu le **jeudi 2 septembre à 9 H**.

La cantine ouvrira le même jour. Il n'y aura pas d'école le samedi matin. Les horaires seront, du lundi au vendredi, 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

### Tarifs restaurant scolaire

au 1er janvier 2010

Inscriptions régulières	prix du repas
TARIF 1 (QF annuel inférieur à 7 375)	2,68 €
TARIF 2 (QF annuel de 7 376 à 10 000)	3,03 €
TARIF 3 (QF annuel de 10 001 à 17 500)	3,45 €
TARIF 4 (QF annuel supérieur à 17 501)	3,56 €
Dépannage (voir règlement) le tarif T4 s'applique dans tous les cas	3,56 €

*QF annuel : à compter de la rentrée scolaire 2010 : revenus imposables N-2 cumulés des deux parents divisés par le nombre de parts.*

### C.E.S. des Essarts

Collège les Molières - 24 rue des Molières - 78690 Les Essarts Le Roi - Tél : 01.30.88.98.24, Fax : 01.30.88.98.33 - Principale : Mme Arnoux  
Site internet : <http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-molieres-les-essarts/>

La rentrée 2010 aura lieu les **2 et 3 septembre**.

Jeudi 2 septembre

9h00 - 12h : Classes de 6ème

14h00 - 17h : Classes de 5ème

Vendredi 3 septembre

9h00 - 12h00 : Classes de 4ème

14h00 - 17h00 : Classes de 3ème

Les listes d'élèves seront affichées dans la cour une demi-heure avant la rentrée de chaque niveau. Les élèves recevront, ce jour là, toutes les informations concernant l'année scolaire 2010-2011. Il leur sera remis livres, liste de fournitures complémentaires, carnets de correspondance et emplois du temps. Les cours commenceront normalement pour tous les élèves le lundi 6 septembre en fonction de leur emploi du temps. La cantine sera assurée à partir du lundi 6 septembre.

### Ouverture du collège pendant les congés scolaires

Le secrétariat du collège sera ouvert au public du mercredi 25 août au mercredi 1er septembre 2010 de 9h00 à 12h30.



Un grand merci aussi à Alexandra, animatrice des «Petits câlins» durant 5 années

### Carte de transport scolaire Optile ou Imagine «R»

Le Conseil général des Yvelines a adopté en mars dernier le montant de l'aide départementale aux transports scolaires 2010 - 2011. Cette aide vient réduire le coût des cartes de transports à la charge des familles. Elle est versée directement aux transporteurs et est donc déjà déduite du prix de vente.

Parmi les titres de transports scolaires subventionnés par le Conseil général, la carte Imagine'R scolaire représente 80% des titres subventionnés, soit de 59 400 cartes en 2009. Pour ce titre, le Conseil général apporte une aide forfaitaire correspondant à 50% d'une carte de 2 zones.

Les titres de transports scolaires subventionnés par le Département sont :

- Carte Imagine'R (valable sur lignes régulières et réseau ferré SNCF/RATP)
- Carte Optile (valable sur les lignes régulières)
- Carte ASR (Abonnement Scolaire Règlementé - valable sur le réseau ferré SNCF/RATP)
- Circuits spéciaux (communes, syndicats de communes, établissements scolaires)
- Élèves internes (valable pour un aller-retour hebdomadaire, hors vacances scolaires, entre le domicile et l'établissement scolaire)

Renseignements : <http://www.imagine-r.com/> et sur le site de la SAVAC : [www.savac.fr/](http://www.savac.fr/)

### Le Centre de Loisirs «les Petits Câlins»,

géré par la Caisse des Ecoles, accueille les enfants scolarisés de 3 à 13 ans, le matin et le soir en accueil péri scolaire à partir du jeudi 2 septembre 2010, les mercredis et les vacances scolaires, en journée ou demi journée avec ou sans repas.

Pour les vacances, le Centre est ouvert tous les mercredis en période scolaire, du 8 septembre 2010 au 29 juin 2011 inclus ; il fonctionnera également toutes les vacances de la Toussaint (inscriptions avant le 20 septembre), la première semaine des vacances de Février, la première semaine des vacances d'avril, du 4 au 22 juillet et du 22 août au 2 septembre 2011 inclus.

le Centre de Loisirs est fermé à Noël, la deuxième semaine de février, la deuxième semaine d'avril et du 25 juillet au 21 août 2011.

Un jour de grève d'enseignants ou de réunion pédagogique, le Centre fonctionne comme d'habitude, en accueil péri scolaire.

A partir de 25 % d'enseignants grévistes, un service d'accueil est mis en place par la mairie : inscription obligatoire avant.

Renseignements pratiques : Cotisation annuelle familiale : 20€ Accueil des enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 19h (préciser vos horaires à l'inscription). Les journées, accueil jusqu'à 9h30 et départ à partir de 16h30 après le goûter.

Facturation par la Mairie tous les deux mois pour l'accueil péri scolaire, avec possibilité de changer de forfait le 20 du mois précédent ; Paiement d'avance pour les journées : inscriptions au plus tard le 20 du mois précédent, et suivant le calendrier établi chaque année. Rendez-vous donc pour ce moment important. En attendant, bonne rentrée à tous.

### Le Conseil général des Yvelines actualise sur son site internet la liste des assistantes maternelles agréées.

Pour connaître les assistantes au plus près consultez [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr) puis dans la rubrique «action sociale» allez sur «je recherche une assistance maternelle», puis saisissez votre adresse ; une liste des assistantes vous est proposée.

### Liste des assistantes maternelles

Mme BILLAUDEL Nadine - 71, route d'Yvette

- Tél. : 01.34.61.38.30

Mme DELLACA-MINOT Agnès - 9, rue de la Gripière

- Tél. : 01.34.61.80.27

Mme DELLACA-MINOT Evelyne - 18, route d'Yvette

- Tél. : 01.34.61.00.65

Mme DENOST Véronique - 12, rue de la Gripière

- Tél. : 01.34.61.60.93

Mme DESTEFANIS Marie-Thérèse - 6, bis rue des Chênes - Tél. : 01.39.38.66.02

Mme LIGER Laurence - 76, route d'Yvette

- Tél. : 01.34.61.13.96

Mme MAIA Gracinda - 2 ter, rue de la Porte Dorée

- Tél. : 01.34.61.38.48

Mme MULLER Michelle - 8, rue de la Gripière

- Tél. : 01.34.61.14.58

Mme XAVIER Maria - 68, route de Maison Blanche

- Tél. : 01.34.61.41.07

